



HAL
open science

Développement de la recherche en/dans/sur le travail social et dynamique de professionnalisation

Richard Wittorski

► **To cite this version:**

Richard Wittorski. Développement de la recherche en/dans/sur le travail social et dynamique de professionnalisation. Forum: Qualitative Social Research / Forum Qualitative Sozialforschung, 2012, n° 135. hal-00798762

HAL Id: hal-00798762

<https://hal.science/hal-00798762>

Submitted on 10 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Développement de la recherche en/ dans/sur le travail social et dynamique de professionnalisation

Richard Wittorski
Professeur des Universités au CNAM,
Ecole Management et Société, Département Travail-Orientation-Formation
et Centre de Recherche sur la Formation

Poser la question de savoir quelle recherche pourrait être développée en/dans/sur le travail social, soulever la question de la création d'un doctorat spécifique et la perspective d'une "disciplinarisation" du champ par la constitution de savoirs "spécifiques" **s'inscrit à l'évidence dans une dynamique de professionnalisation** conjointe de l'activité et des savoirs relevant du travail social. Nous entendrons provisoirement ici par « professionnalisation » à la fois la dynamique d'organisation d'un champ d'activité mais aussi la tentative de formalisation plus précise de son activité ainsi que des savoirs qui la fondent dans la perspective de leur connaissance et de leur reconnaissance.

Dans ce qui suit, notre propos consistera à apporter quelques éléments de réflexion susceptibles d'éclairer les enjeux de la professionnalisation s'agissant du travail social et d'interroger les conditions et les modalités du développement d'une recherche spécifique.

1/- Qu'entend-on par professionnalisation?

Il est probablement utile dans un premier temps de mieux comprendre ce que recouvre le vocable « professionnalisation ».

1.1- Un mot polysémique

Avant d'aller plus loin, il est utile de rappeler la polysémie du terme « professionnalisation » étroitement associé à celui de « compétence » ... Ailleurs, nous avons eu l'occasion (R Wittorski, 2008, p.12-13) de préciser que l'observation des pratiques sociales nous conduisait à repérer 3 sens du mot professionnalisation, répondant à des enjeux bien différents :

-la professionnalisation « constitution des professions ». Le mot professionnalisation vient de la sociologie américaine fonctionnaliste (travaux de Parsons, notamment) et indique, dans sa première acception, le processus par lequel une activité devient une profession libérale mue par un idéal de service. Comme le note C Paradeise (2003), le mot profession apparaît dans un contexte de marché libre où les acteurs économiques ressentent le besoin de développer une rhétorique concernant leur contribution au marché pour conquérir et accroître leur place. C'est probablement à ce niveau qu'il convient de situer l'apparition, dès le début du 20^{ème} siècle, du mot profession dans les pays anglo-saxons, associé d'ailleurs à l'image de la profession libérale. En France, il apparaît dans un contexte différent qui est caractérisé par un état hiérarchique : dès lors, la profession ne repose pas tant sur le modèle de la profession libérale mais davantage sur celui des corps d'état. L'enjeu est donc ici la mise en reconnaissance de

soi dans l'environnement à des fins de conquête d'une meilleure place dans une hiérarchie étatique ;

-la professionnalisation « mise en mouvement » des individus dans des contextes de travail flexibles. Les usages faits du mot professionnalisation par les milieux du travail, notamment par les organisations de production de biens et de services (relevant d'abord, historiquement, du secteur secondaire) placées sur des marchés fortement concurrentiels et sommées de faire évoluer l'organisation de leur activité, nous conduisent à une autre signification. Les enjeux portés par les organisations ne concernent certes pas la constitution des professions dans l'espace social mais la professionnalisation des salariés entendue comme une intention organisationnelle d'accompagner la flexibilité du travail (modification continue des compétences en lien avec l'évolution des situations de travail) ;

-la professionnalisation « fabrication » d'un professionnel par la formation et, dans le même temps, recherche d'une efficacité et d'une légitimité plus grande des pratiques de formation. Les milieux de la formation se sont également emparés du mot professionnalisation : quel est le dispositif de formation qui, aujourd'hui, ne se réclame pas d'une visée professionnalisante ? On constate ainsi une évolution des enjeux liés à l'acte de formation dans les milieux du travail. Ainsi, apparaissent des expériences reposant sur une tentative d'articulation plus étroite entre l'acte de travail et l'acte de formation: il ne s'agit plus seulement de transmettre de façon déductive des contenus pratico théoriques ou, au contraire, d'apprendre sur le tas (formation informelle) mais d'intégrer l'action au travail, l'analyse de la pratique professionnelle et l'expérimentation de nouvelles façons de travailler. Ainsi, les logiques liées au recours à la formation changent, elles ne reposent plus tant sur l'adaptation de la main d'oeuvre aux changements mais surtout sur l'élaboration et l'accompagnement de changements organisationnels. Cela engage un ancrage plus fort des actions de formation par rapport aux situations de travail. Cette évolution prend, par exemple, la forme de dispositifs de formation partenariaux plus complexes et multi acteurs. L'enjeu consiste alors à questionner et à articuler trois moments habituellement séparés : l'acte de « production travaillée » (le travail dans l'entreprise), l'acte de réflexion/ recherche à propos des conditions de transformation des pratiques professionnelles et l'acte de formation.

Le mot professionnalisation a souvent d'emblée une connotation positive du fait de son lien fort avec le mot profession qui est souvent défini comme la traduction d'une activité de haut niveau, reconnue.... Mais cette connotation positive aux yeux des acteurs sociaux est-elle toujours justifiée notamment si l'on s'intéresse au 2ème sens porté par les organisations ?

1.2-Le processus de professionnalisation n'est jamais un havre de paix et relève souvent d'une logique de régulation sociale

On le voit, l'intention de professionnalisation s'insère ainsi dans un jeu de régulations sociales. On peut donc dire que le mot, fortement polysémique, car investi d'enjeux et donc de significations différentes selon les acteurs qui l'utilisent, revêt au moins trois sens : la constitution d'un groupe social autonome (« professionnalisation-profession »),

l'accompagnement de la flexibilité du travail (« professionnalisation-efficacité du travail ») et le processus de « fabrication » d'un professionnel par la formation (« professionnalisation-formation »). Loin de s'articuler, ces significations s'opposent et font donc débat social. Dès lors, on sent bien que le sens investi dans les différents espaces de pratiques (pratiques de travail, pratiques de formation, pratiques d'organisation des groupes sociaux) n'est pas le même et peut conduire à des malentendus sinon à des débats plus ou moins vifs entre les protagonistes.

A dire vrai, dans les politiques européennes de l'emploi et de la formation mais aussi dans les politiques de gestion de la main d'œuvre et de la formation dans les entreprises, on constate qu'une certaine conception de la professionnalisation semble s'imposer : une professionnalisation « from above » (portée non par les groupes sociaux mais pilotée par les organisations), articulée à un impératif de mobilité professionnelle plus grande, visant à développer moins des compétences spécifiques que des compétences transversales¹ et transférables² en lien avec un projet de « sécurisation des parcours professionnels » (ou « flexisécurité » prôné par l'union européenne). Ce projet est présenté comme indispensable du fait de la nécessité de favoriser l'adaptation continue des individus à des contextes de travail plus flexibles. On voit alors assez bien le mouvement d'ensemble : l'intention de professionnalisation accrue des individus par la formation, dans une conception moins « adéquationniste » que « transversaliste » des rapports formation-emploi, vise à développer et assurer leur « employabilité » permanente (notion européenne de « professionnalisation durable »), source de mobilité constitutive de parcours professionnels variés de manière à répondre à des impératifs de flexibilité plus grande de l'activité et donc du marché du travail et des emplois³.

S'agissant du champ du travail social, on peut ainsi faire l'hypothèse d'une pluralité d'acteurs engagés dans le processus, porteurs d'enjeux variés et investissant un sens différent au mot professionnalisation :

-l'état et peut-être les directives européennes d'une part, portant un enjeu de "professionnalisation-efficacité travail" dans un projet global à la fois de maîtrise budgétaire et d'augmentation de l'efficacité économique (processus de Bologne et de Lisbonne...). Notons que dans un contexte d'instabilité plus grande des environnements socio-économiques, on constate ainsi souvent une « reprise en mains » par les institutions de l'initiative de professionnalisation s'accompagnant de l'introduction de nouveaux modes de gouvernance (définition d'objectifs et pilotage de l'activité par les résultats..., valorisation conjointe de l'autonomie mais aussi de la responsabilité au sens du « rendre compte »...);

-les groupes sociaux composant le champ du travail social d'autre part. Nous faisons ici l'hypothèse qu'ils défendent probablement davantage un enjeu de "professionnalisation-profession et formation" dans une recherche d'autonomie, de reconnaissance de leurs savoirs spécifiques et d'augmentation de moyens

¹ Compétences souvent décrites comme étant génériques et mobilisables dans diverses situations professionnelles

² Compétences souvent décrites comme spécifiques mais qui peuvent être mises en œuvre dans d'autres situations professionnelles

³ Ces propos ont particulièrement été développés dans Wittorski, 2011.

d'existence (même s'il existe des débats internes dans la profession (entre des « segments professionnels » différents)) ;
 -**les individus eux-mêmes** porteurs de leur propre projet.

On peut donc faire l'hypothèse que la professionnalisation du travail social fait débat entre les différents interlocuteurs. Elle s'insère en effet dans une logique de tension entre des intentions différentes dont l'enjeu est la reconnaissance d'une place et **cette tension transparaît dans la façon de concevoir la recherche** (s'agissant, par exemple du choix des objets et des paradigmes de recherche mais aussi des épistémologies).

2/-quelques questions posées par le développement d'une recherche « autonome » en/dans/sur le travail social

S'intéresser à l'éventuel développement d'une recherche spécifique en travail social soulève au moins 2 questions : de quelle recherche parle-t-on ? quels peuvent être les « opérateurs » de cette recherche ?

2.1-de quelle recherche parle-t-on? sur quels objets?

Il existe à vrai dire déjà de nombreuses recherches réalisées dans des disciplines telles la sociologie et la psychologie à propos notamment des publics et des contextes du travail social (réformes, évolution du système...) mais le point aveugle concerne probablement les recherches à développer sur les pratiques professionnelles c'est à dire sur **l'activité effectivement déployée par les travailleurs sociaux dans le quotidien de leur travail** de manière à la formaliser davantage et à communiquer à son sujet mais aussi en vue de soutenir le processus de production de savoirs à propos de cette activité. Le développement d'une « recherche autonome » sur l'activité professionnelle effective rencontre ainsi, de notre point de vue plusieurs enjeux pour le champ du travail social :

-**un enjeu de « mise en visibilité » plus grande d'une activité dont le coeur est aujourd'hui rendu peu lisible à l'extérieur du milieu professionnel.** Ce caractère « insu » de l'activité est loin d'être spécifique au travail social mais concerne plus généralement ce qu'il est de plus en plus fréquemment convenu de nommer les métiers relevant du relationnel ou les « métiers adressés à autrui ». Or, on constate qu'une activité peu visible fait souvent l'objet d'une faible reconnaissance sociale et institutionnelle (les institutions préférant les activités faisant l'objet d'une formalisation) mais, au contraire, fait l'objet d'une tendance à la proposition d'outils dévaluation prescrits par les institutions (en lien avec des critères d'efficacité peu négociés) et souvent considérés par le milieu professionnel comme assez éloignés des pratiques réelles de travail ;

-**de façon liée, un enjeu de repositionnement du champ professionnel dans le débat avec les institutions à propos des conditions de définition et d'évaluation des activités.** Mieux caractériser par la recherche, l'activité professionnelle du champ concerné permet de "contre-proposer" aux institutions de tutelle des outils de définition et d'évaluation des activités s'adossant à une meilleure connaissance des

conditions réelles d'exercice de cette activité. Cela permet au milieu des professionnels du travail social d'être un acteur collectif à part entière de sa propre professionnalisation et un interlocuteur légitime pour négocier les critères présidant à l'évaluation de l'activité ;

-un risque de « segmentation » du paysage de la recherche à propos du travail social. En lien avec ce qui précède, probablement est-il séduisant de donner comme fonction première à une recherche autonome en travail social, un objectif d'analyse de l'activité professionnelle, notamment pour satisfaire les enjeux mentionnés ci-avant. Mais cette « fonction première » ne signifie pas une « fonction exclusive » qui aurait alors pour incidence de segmenter le paysage de la recherche. En effet, il nous semble tout à fait important de faire co-exister et de mettre en communication et non d'opposer les recherches actuelles s'intéressant aux publics et aux contextes du travail social (réalisées en psychologie ou en sociologie...) et les recherches s'intéressant aux pratiques professionnelles. Probablement que la compréhension d'ensemble des évolutions touchant le champ du travail social nécessite cette mise en articulation.

2.2-qui sont les opérateurs de la recherche?

Une autre question se pose, s'agissant des opérateurs de la recherche. Doivent-ils être "externes" au champ professionnel du travail social ou au contraire être des représentants du champ professionnel ou encore des équipes mixtes "externes+internes" travaillant sous la forme d'une collaboration étroite et non d'une division du travail? La question n'est pas neutre...

Promouvoir des recherches collaboratives associant étroitement chercheurs et praticiens du champ du travail social, qui ne se substitueraient pas aux recherches "en extériorité", mais seraient menées en complémentarité avec celles-ci, pourrait probablement présenter des avantages multiples. Provisoirement, nous en identifions 3 :

-utiliser la recherche déployée sur l'activité professionnelle comme moyen conjoint de professionnalisation des activités et des professionnels eux-mêmes qui s'engagent dans les recherches collaboratives, à l'instar de ce que nous pouvons observer dans les situations où les praticiens collaborent à des recherches sur leur champ de pratiques. C'est très nettement le cas, par exemple, des recherches co-réalisées par des enseignants-chercheurs et des enseignants-formateurs dans les IUFM⁴. Dans ces situations, nous observons souvent en effet que la participation des professionnels à des recherches sur leur propre activité de travail, pris non pas comme « objets » de recherche mais comme « co-opérateurs » de recherche, a pour effet de susciter a minima une prise de recul par rapport aux pratiques habituelles, sinon un déplacement des façons habituelles de concevoir le métier et la possibilité d'envisager d'autres pratiques, en donnant également un sens nouveau et plus « opératoire » aux savoirs produits par les champs scientifiques convoqués ;

⁴ Institut Universitaire de Formation des Maîtres

-faciliter la légitimation et la réutilisation par le groupe professionnel des produits des recherches conduites. Développer des recherches collaboratives permet probablement aussi de favoriser la reconnaissance des produits de la recherche par la communauté professionnelle car ils sont alors considérés comme étant plus en prise avec les préoccupations du « terrain » et davantage susceptibles d’être directement utiles pour penser les pratiques ;

-éviter le développement de recherches à caractère « idéologique » qui desservirait la reconnaissance du champ. Nous entendons ici par « recherche à caractère idéologique », une recherche qui viserait essentiellement à conforter, de façon volontaire ou non, une certaine vision du métier largement portée par le chercheur lui-même. On le sait, en effet, une des difficultés fréquentes des recherches réalisées par les professionnels eux-mêmes sur leurs pratiques consiste précisément à parvenir à prendre du recul par rapport à leurs propres convictions (idées qu’ils se font du métier, des positions sociales à défendre...) qui, sinon, peuvent servir de cadre d’analyse. Probablement ne convient-il pas de nier ces convictions mais plutôt de parvenir à les formaliser pour en neutraliser en quelque sorte les effets. Nous pensons que la recherche collaborative, s’appuyant sur une équipe composée d’un ou plusieurs chercheurs externes au milieu professionnel et d’un ou plusieurs professionnels du champ est susceptible d’éviter cet écueil, améliorant ainsi la crédibilité d’une recherche autonome en travail social.

En conclusion, la question du développement d’une recherche autonome en/dans/sur le travail social est loin d’être socialement neutre. Elle soulève, par ricochet, des enjeux de repositionnement possible des interlocuteurs (institutions, groupes professionnels) dans le débat à propos de la prescription et de l’évaluation de l’activité, elle conduit à réfléchir de façon renouvelée au sens, à la finalité et à l’orientation des pratiques professionnelles et au statut donné au milieu professionnel lui-même dans le déploiement de cette recherche : objet ou co-producteur des savoirs...

Bibliographie

- Paradeise, C. (2003). Comprendre les professions : l’apport de la sociologie. *Sciences Humaines*, 139, 26-29.
- Wittorski, R. (2008). La professionnalisation : note de synthèse. *Revue Savoirs*, 17, 11-39.
- Wittorski, R. (2011). Les rapports entre professionnalisation et formation. *Education Permanente*, 188, 5-11.

